

# Renseignements pratiques

## Droits d'inscription

Tarif normal : **150€**

Gratuité pour les professeurs, Maîtres de Conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'Université de Strasbourg, magistrats

Inscription en ligne :  
<https://europa.unistra.fr>

## Contact

fru6703-contact@unistra.fr

## Lieu du colloque

Amphi Alain Beretz  
Bâtiment | Présidence  
20 rue René Descartes  
67000 Strasbourg

## Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

## Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss  
Arrêt « Université »

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

Colloque

EN PRÉSENTIEL ET EN DISTANCIEL

Patrice Hilt (Professeur à l'Université de Strasbourg – Responsable du Master Droit de la famille interne, international et comparé – Responsable du Master Droit notarial)  
et Delphine Porcheron (Maître de Conférences HDR à l'Université de Strasbourg)



# Forces et faiblesses

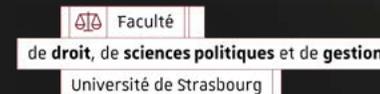
29 septembre 2023 | 8h30-16h30

# des mécanismes de protection des personnes vulnérables

organisé par



partenaire



## 8h30 Accueil des participants

### 9h00 Mots d'accueil

Mme **Jeanne-Marie Tuffery Andrieu**, Doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg,  
M. **Marc Mignot**, Professeur à l'Université de Strasbourg et Directeur du Centre de droit privé fondamental (EA n°1351).  
M. **Patrice Hilt**, Professeur à l'Université de Strasbourg et Mme **Delphine Porcheron**, Maître de Conférences HDR à l'Université de Strasbourg

## LA PROTECTION CIVILE DES PERSONNES VULNÉRABLES

### 9h30 Forces et faiblesses des mesures de protection juridique

**Juliette Dugne**, Maître de Conférences à l'Université de Haute Alsace

### 9h50 La protection du conjoint vulnérable

**Alice Tisserand-Martin**, Professeur à l'Université de Strasbourg

### 10h10 Représentation, autorité et protection civile des mineurs : un rapport complexe dans les situations de crise

**Yann Favier**, Professeur à l'Université Savoie Mont Blanc

### 10h30 La vulnérabilité du contractant non averti

**Marc Mignot**, Professeur à l'Université de Strasbourg

10h50 Pause

### 11h10 Forces et faiblesses des dispositifs de protection des majeurs vulnérables en droit international privé

**Estelle Gallant**, Professeur à l'Université de Toulouse Capitole

### 11h30 Forces et faiblesses de la protection des mineurs en droit international privé

**Michel Farge**, Professeur à l'Université de Grenoble Alpes.

12h00 Déjeuner libre

## LA PROTECTION PÉNALE DES PERSONNES VULNÉRABLES

### 14h00 Le traitement des personnes vulnérables en procédure pénale

**Anne-Sophie Chavent-Leclère**, Maître de Conférences à l'Université de Lyon 3, avocate.

### 14h30 La protection des personnes vulnérables en droit pénal

**Magalie Nord-Wagner**, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg

15h00 Pause

## LA PROTECTION ADMINISTRATIVE DES PERSONNES VULNÉRABLES

### 15h20 Le problème de la vulnérabilité en droit public : une relecture du Préambule de la Constitution de 1946

**Éric Maulin**, Professeur à l'Université de Strasbourg

### 15h40 La protection du mineur non accompagné : des obligations renforcées face à une vulnérabilité extrême

**Manuela Brillat**, Avocate au Barreau de Strasbourg

### 16h00 Propos conclusifs

**Anne Caron-Déglise**, Avocate générale à la première Chambre civile de la Cour de cassation

16h20 Fin du colloque

